

**AVIS DE COURSE
WING slalom race**

*Nom de la compétition VIKWING 2026
Autorité Organisatrice OCEAN
Grade 4*

*Dates 2 et 3 mai 2026
Lieu OCEAN Ouistreham/Colleville-Montgomery*

Préambule La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un Wing ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre Wing pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

Horaire des marées samedi 2 mai : PM 11h50 (coef 82)
BM 18h57 (coef 82)

Horaire des marées dimanche 3 mai : PM 12h23 (coef 80)
BM 19h27 (coef 80)

Coucher du soleil du samedi 2 mai : 21h16
Coucher du soleil du dimanche 3 mai : 21h17

1 RÈGLES

La compétition est régie par :

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe WingFoil

1.2 les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].

1.3 les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives, chartes, les Règles techniques et de sécurité des supports à foils et du kiteboard en compétition, Définition du Matériel Wingfoil (<https://evenements.ffvoile.fr/media/hevoovtl/de-finition-mate-riel-wingfoil.pdf>) ou identification de l'activité Pocket wing (<https://evenements.ffvoile.fr/media/hevoovtl/de-finition-mate-riel-wingfoil.pdf>)

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 9h le 2/05/2026, sous la tente ou à la base nautique

2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

3.2 [DP] [NP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un concurrent ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les concurrents.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 Tous les concurrents

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1
- a. Pour chaque concurrent, être en possession:
 - d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
 - d'une licence temporaire ou Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
 - c. Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4 Les concurrents peuvent s'inscrire en ligne sur <https://www.vikwing.fr/edition-2026>

4.5 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un concurrent doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : *augmentation du prix de l'inscription*

5 DROITS À PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 02/04/2026	Droits après le 3/04/2026
Toute classe	50€.	60€

Cela comprend l'inscription et le repas du samedi soir.

6 PUBLICITÉ

6.1 [DP] [NP] Les concurrents doivent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice fournira des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8 PROGRAMME

8.1 Programme à terre : Confirmation d'inscription :

Date	De	A
02/05/26	9H00	10H30
03/05/26	9H00	9H30

8.3 Jours de course :

Date	Wing
02/05/2026	Course
03/05/2026	Course

8.4 Nombre de courses :

Classe	Courses par jour	Maximum par jour
WING	1	20

Une ou plusieurs courses supplémentaires peuvent être disputées si la classe est en retard sur le programme sans excéder le nombre de course maximum par jour.

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course le samedi 2 mai est prévue à 12H et le dimanche à 10H

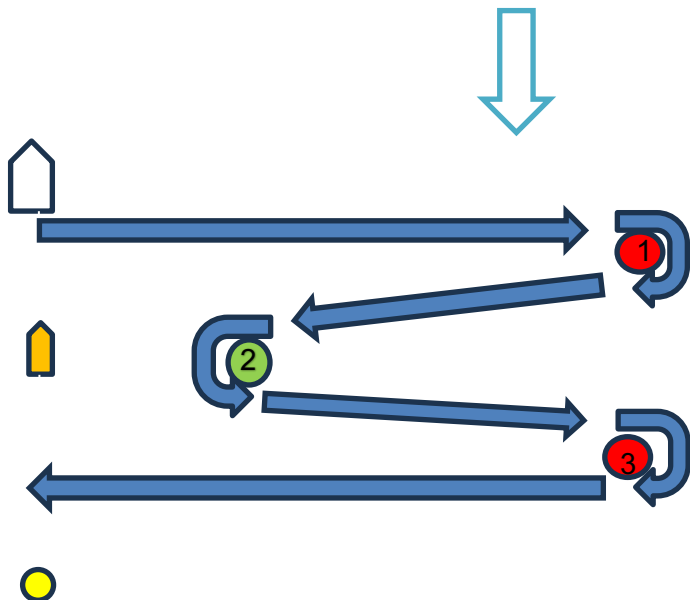
8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15H.

11.1 L'Annexe A fournit le plan du lieu de la compétition.

11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

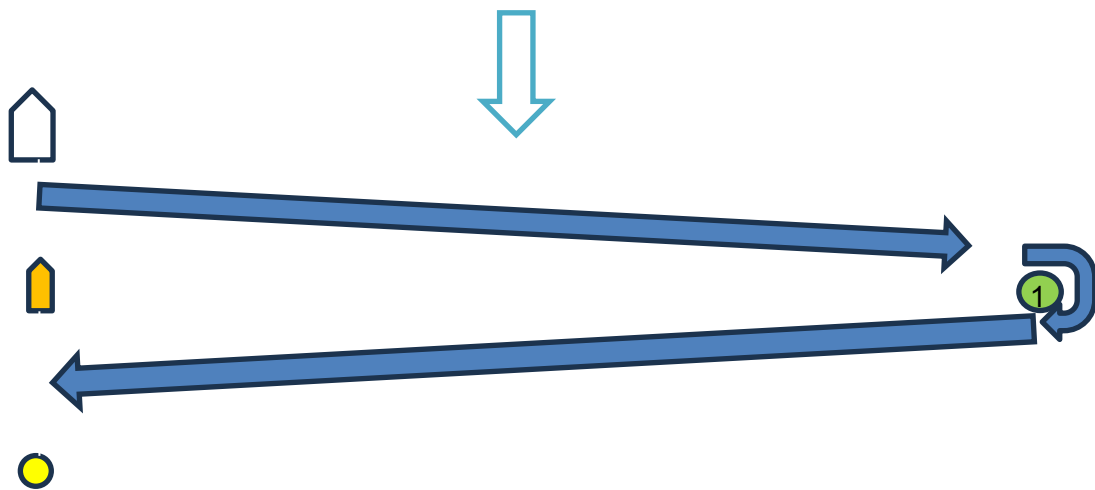
12 LES PARCOURS

Parcours N°1 pavillon « Un » 



Départ (entre le pavillon orange du bateau comité et le pavillon orange du viseur)
Bouée Rouge 1
Bouée Verte 2
Bouée Rouge 3
Arrivée (entre le pavillon bleu du bateau comité et le pavillon bleu du viseur)

Parcours N°2 pavillon « Deux » 



Départ (entre le pavillon orange du bateau comité et le pavillon orange du viseur)
Bouée Verte 1
Arrivée (entre le pavillon bleu du bateau comité et le pavillon bleu du viseur)

13 **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

La RCV WF4. 44 s'applique.

Pour la ou les classes WING, la RCV (WF) 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité est remplacée par une pénalité en points.

14 **CLASSEMENT**

14.1 Le système de classement est le suivant : A minima

14.2 *UNE* course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.2

a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

Quand de 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

Quand 8 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

15 **BATEAUX ACCOMPAGNEURS**

15.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

16 **EMPLACEMENT**

[DP] [NP] Les concurrents doivent rester dans la zone leur a été attribuée pendant qu'ils sont à terre. (Village de l'événement)

17 **MATÉRIELS DE SÉCURITÉ [DP]**

Respecter les Règles techniques et de sécurité des supports à foils et du kiteboard en compétition

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/regles_securite_foil-et-kite-valide-ca-27-sept-25.pdf

Casque et gilet impact.

18 **PROTECTION DES DONNÉES**

18.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : *Un podium scratch femme*
Un Podium scratch homme

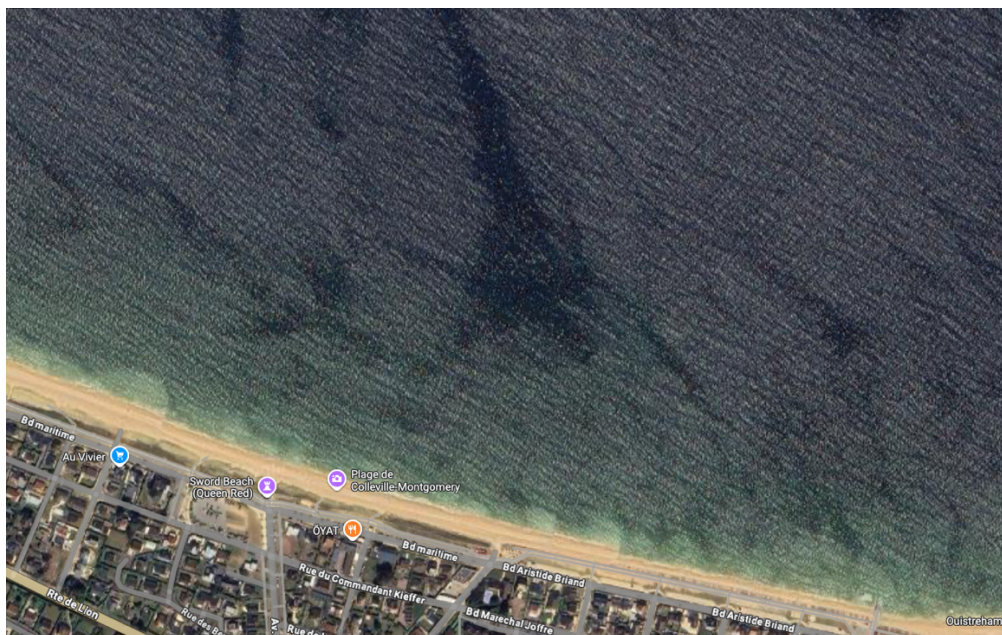
21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter contact.ocean14@gmail.com

Remise des prix le dimanche 3 mai à 16h30.

ANNEXE A : LIEU DE LA RÉGATE ET ZONE DE COURSE

Option 1 à l'espace Glisse



Option 2 à la baie

